

Déclaration Statutaire

Je, Nolin, Anastasia, 46 B rue Chef Petahu, Ekuanitshit G0G 1V0, 1946-08-08
(Nom, prénom, adresse, date de naissance)

Je déclare solennellement que,

J'accepte que la partie de mon témoignage, livré le 30 novembre 2017 à la Commission nationale sur les femmes autochtones assassinées et disparues, qui touche aux mandats de la Commission sur la discrimination systémique envers les Autochtones dans certains services publics du Québec soit transcrite pour les fins de la déclaration statutaire.

Lien <http://www.cpac.ca/fr/programs/commissions-denquetes-a-cpac/episodes/55979302#>

Début de la transcription à 26 minutes 15 :

Q. 1 : Est-ce que vous pouvez nous partager l'arrivée de votre fille [REDACTED] dans votre vie?

R. 1 : Comme je vous ai dit j'ai élevé mes enfants, j'ai élevé ma petite-fille.

La première petite-fille que j'ai élevée, elle a eu des problèmes à cause de son beau-père, qui n'était pas son père biologique. Plus tard, j'ai su qu'elle avait été abusée par son beau-père. Je l'ai gardée pour la protéger de ça. Cette petite-fille que j'ai gardée a eu un enfant qui est mon arrière-petite-fille [REDACTED]. C'était la première fois que j'avais une arrière-petite-fille et c'était tout un événement. Ma mère disait : « Tu aimes ton enfant, tu vas aimer ton premier petit enfant et encore plus ton arrière petit-enfant. [REDACTED] déjà quand elle était dans le sein de sa mère, je l'aimais, je la désirais déjà. C'est comme ça que dès l'âge de deux ans j'ai constaté qu'elle n'avait pas la sécurité avec sa mère, qu'elle n'avait pas tous les soins qu'elle devait recevoir.

Une fois, sa mère m'appelle à 1h30 du matin, j'ai compris en l'entendant qu'elle était dans un état avancé dans sa consommation.

Elle me dit : « Mamie... »

Je lui demande : « Et la petite? Elle ne dort pas encore à cette heure-là? »

Elle me répond : « Non, elle ne dort pas maman, elle joue avec l'autre petit enfant ».

J'entendais d'autres voix derrière elle et je savais qu'il y avait de la consommation.

Je me lève je m'habille et je pars pour Sept-Îles qui est à deux heures de route. J'entre dans cette maison à 4h00 du matin. C'était l'enfer! Ça sentait le pot à plein nez, ça me faisait tourner la tête. Je me disais que ça ne se pouvait pas que ma petite [REDACTED] vive dans cette maison avec cette odeur, elle devait être droguée à force de respirer ça. Elle

Signature du déclarant _____

Déclaré devant moi, _____

À _____ le _____

Commission d'enquête sur les relations entre les Autochtones et certains services publics

La présente déclaration statutaire a été présentée par : téléphone

courriel courrier en personne à monsieur/madame

Anastasia Nolin qui nous confirme
que son contenu correspond bel et bien à ce qu'il/qu'elle nous a
rapporté(e) en date du 30 novembre 2017 2018.

Signature du déclarant : Dorise Gou ENFEAAD

Date : 16-10-18

ne dormait pas encore! Elle se promenait avec sa p'tite couche et un autre bébé. Ça n'avait pas de bon sens, il y avait des bouteilles de bière qui traînaient partout...

J'ai dit à ma petite-fille : « Ça ne se peut pas que ta fille vive là-dedans! » Je n'étais pas de bonne humeur.

Elle m'a répondu : « On va se coucher là. Je t'avertis, si tu me l'enlèves, j'appelle la police, pi j'te dénonce ».

Je n'étais pas contente, j'aurais voulu prendre la petite et la ramener avec moi. Je suis partie chez nous à Havre St-Pierre. À partir de ce moment-là, mon idée s'est faite petit à petit qu'un jour je la prendrais sous ma protection et je l'ai adoptée. Elle avait à peine deux ans et demi quand je l'ai adoptée.

J'ai eu des problèmes avec l'école et avec l'hôpital quand on m'a confié sa mère. Je l'ai adoptée, c'était une adoption traditionnelle. On me disait : « Vous n'êtes pas sa mère biologique, il faut que ce soit elle qui signe les papiers », Je me suis dit que je n'aurais pas les mêmes problèmes avec [REDACTÉ] et je l'ai adoptée légalement. Je l'ai élevée, on habitait au Havre St-Pierre. J'étais une maman monoparentale, mais j'avais les moyens de bien l'élever et de lui donner une bonne base d'éducation. Ça allait très bien, elle faisait du patinage artistique et de la planche à neige. Elle était très talentueuse cette enfant!

À un moment donné, sa mère me l'a reprise. Elle a gagné au tribunal, parce qu'elle s'est parjurée en disant que j'avais battu sa fille alors que je n'ai jamais touché à cette enfant-là. Cette enfant, pour moi, c'est précieux! Je ne l'aurais jamais frappée, je ne l'aurais jamais battue. Cette enfant dont je vous parle a aujourd'hui vingt-deux ans.

Q. 2 : Je comprends que le tribunal a redonné la garde de l'enfant à la mère biologique. Par la suite, vous avez récupéré [REDACTÉ]

R. 2 : Oui. Quand la mère a récupéré sa fille par le tribunal, ça m'a fait tellement mal qu'on me l'enlève...! La travailleuse sociale m'a mise en colère, je me rappelle sa face que je n'oublierai pas de sitôt. Je me disais en moi-même que j'aurais dû lui donner un bon coup de poing...

Deux mois plus tard, une femme m'appelle pour me dire que [REDACTÉ] venait de se faire battre par sa mère. Je lui ai expliqué avec émotion que je n'avais plus la garde et que je ne pouvais rien faire. Elle m'a répondu qu'elle me l'amenait quand même. Je l'ai accueillie et lui ai expliqué que je ne pouvais pas la garder parce que le tribunal avait décidé que c'était sa mère qui allait la garder, mais qu'elle pouvait dormir avec moi pour cette nuit. Elle avait besoin d'affection, elle n'a plus voulu retourner chez sa mère.

Q. 3 : Par la suite, lorsque [REDACTÉ] est revenue, je comprends que vous êtes déménagée dans la ville de Québec?

R. 3 : Lorsque [REDACTÉ] est revenue, je préparais déjà mes bagages pour déménager à Québec, moi seulement. Je voulais partir de Mingan, parce que j'avais le goût de vivre autre chose. C'est pourquoi j'avais décidé de partir avant même qu'elle revienne chez nous.

[REDACTÉ] n'était plus la même. En seulement deux mois, elle avait tellement changé...ma fille n'était plus la même. Elle était devenue quasiment délinquante.

Q. 4 : J'aimerais obtenir quelques précisions pour une meilleure compréhension. Lorsque vous avez dit que vous aviez adopté votre fille [REDACTÉ] est-ce que vous étiez allée devant le tribunal?

R. 4 : Oui, je suis allée devant le tribunal.

Q. 5 : Par la suite, lorsque la garde a été récupérée par la mère biologique, combien de temps l'a-t-elle récupéré?

X _____

Enquêteur

X _____

Déclarant

R. 5 : C'est à peine deux, trois mois, pas plus.

Q. 6 : Lorsque [REDACTED] est revenue est-ce que vous avez à nouveau placé une demande au tribunal pour obtenir une ordonnance de garde?

R. 6 : C'est que [REDACTED] elle-même a signalé qu'elle n'était plus bien avec sa mère. Elle a dit je veux retourner avec ma mère adoptive c'est avec elle que je suis bien, que j'ai tout ce qu'il me faut.

Les premiers temps où elle était chez sa mère elle aimait ça, c'était la liberté totale! Il n'y avait plus de discipline, il n'y avait plus d'encadrement, c'était la belle vie pour une adolescente qui avait été élevée d'une façon stricte par sa grand-mère. C'était tout un changement ça! C'était comme de gagner un petit gros lot de vivre ce qu'elle voulait!

Q. 7 : À Québec, comment s'est passé votre vie? Comment se sont passés les événements entourant la disparition de [REDACTED]

R. 7 : À Québec, elle a étudié près du village Huron. Ça allait bien, mais comme elle avait connu ce que c'était le non-encadrement et la non-discipline, ça n'était pas toujours facile pour moi de reprendre la façon dont je l'avais élevée. Il fallait qu'elle recommence à suivre mes directives et mes exigences en terme d'encadrement pour son bien-être. Elle allait bien, je surveillais ses fréquentations. Lorsqu'elle recevait des téléphones, je m'informais sur ses amis. Je prenais les informations et je notais tout. J'ai encore la liste des noms, adresses et numéros de téléphone de tous ses amis lorsqu'elle était à Québec, il y en a deux pages. J'en prenais soin.

Un après-midi, le 19 août elle me dit : « Maman, je suis invitée par mes amis à aller me baigner dans une piscine résidentielle ». Je me suis assuré qu'elle allait revenir coucher à la maison. Je lui ai donné un billet d'autobus et de l'argent pour le retour en autobus. Elle est partie en me disant qu'elle allait rentrer à 8h00.

J'ai occupé mon après-midi à faire de la couture. À 8h00, je vois l'autobus passer devant la fenêtre de mon salon. Je guette ma fille, je regarde pour voir si elle s'en vient mais non je ne vois pas de [REDACTED] ...J'attends l'autobus suivant, toujours pas de [REDACTED] J'appelle à l'endroit où elle est allée et la famille me dit que le groupe qui était venu pour la baignade est déjà parti. Alors j'appelle son ami avec qui elle se tenait le plus. J'ai appelé trois fois avant qu'on me réponde. La troisième fois, le monsieur qui m'a répondu n'était pas de bonne humeur. Il m'a dit : « Mon fils n'est pas encore rentré, il devait être là à 8h00! » Il n'était pas de bonne humeur. Je lui ai dit que moi aussi je cherchais ma fille qui était avec son garçon. Il m'a répondu qu'il allait appeler tous ses amis et je lui ai dit que j'allais faire la même chose et continuer à surveiller l'autobus.

À 9h30, quand j'ai vu qu'elle n'était pas rentrée, j'ai pris mon auto et je me suis rendue au terminus où elle devait faire le transit pour revenir à la maison. Je me stationne au terminus et je surveille les gens qui descendent et ceux qui remontent dans les autobus. Je ne la voyais toujours pas et j'étais inquiète. Une auto de patrouille de police passe et ils viennent me trouver. Ils me disent : « Qu'est-ce que vous faites là Madame? » Je leur répons que j'attends ma fille qui était sensée prendre le transit à ce terminus et je leur dis que je suis inquiète parce qu'elle a deux heures de retard. On me répond : « Madame, deux heures de retard, c'est rien ça! » J'ai dit : « Mais elle est adolescente, je m'inquiète et c'est normal que je m'inquiète, je suis une mère ». Ils m'ont ordonné de sortir mes papiers et m'ont dit : « T'as pas d'affaire à flâner ici, tu devrais rentrer chez vous ». J'ai dit : « C'est quoi votre problème vous? Je vais attendre l'autre autobus et après je rentre chez nous » et je leur ai remis mes papiers.

Ils ont fini par me donner une contravention, parce que j'attendais là. Je leur ai dit : « C'est parce que je suis une Innuë, c'est pour ça que vous faites ça? », je n'ai pas toujours la langue dans ma poche...j'ai peut-être dit quelque chose de trop? Ma contravention m'a coûté cher! En tout cas, c'est ça!

X

Enquêteur

X

Déclarant

Je suis rentrée chez moi et je n'ai pas dormi de la nuit. J'ai appelé une amie qui m'a rassurée. Elle m'a conseillé de dormir et de me rendre au poste de police le lendemain matin. J'en avais parlé aux policiers qui m'ont dit d'attendre quarante-huit heures avant de signaler la disparition de ma fille. J'ai fait ce qu'ils m'ont dit et j'ai attendu quarante-huit heures. Entretemps, je continuais à faire mes téléphones, je suis allé en voiture dans les places où elle allait, où j'allais la déposer. Je n'ai rien trouvé. Je rentrais chez nous pour manger un peu, juste pour dire que je mangeais. Une de mes bonnes amies de quatre-vingt-cinq ans me soutenait et me donnait de bons conseils. Je dois dire en passant que mes meilleures amies sont des allochtones. J'ai quand même une bonne amie innue, Élisabeth Bellefleur, qui m'a accompagnée dans mes recherches dans les jours qui ont suivi ma déposition.

Je suis allé faire ma déposition au poste de police où j'ai passé pas mal d'heures. J'ai apporté une photo et toutes les informations nécessaires. Je les appelais à tous les jours et je pense qu'ils me trouvaient tannante de les appeler aussi souvent mais moi j'étais inquiète. De mon côté, je continuais mes fouilles et mes appels à ses amis parmi les gars et les filles qu'elle fréquentait le plus, mais personne ne l'avait vue.

J'étais toute seule, pognée dans cette situation-là...C'est là que j'ai commencé à appeler l'organisme *Enfants retour*. Je me suis dit qu'eux pourraient peut-être m'aider. J'avais l'impression que les policiers ne faisaient rien, qu'ils ne m'aidaient pas. Ils n'étaient pas toujours gentils quand j'allais m'informer pour savoir s'il y avait du nouveau sur ma fille. La dame d'*Enfants retour* a été très gentille avec moi, elle m'a offert un bon support moral et des recommandations. J'ai commencé à envoyer des dossiers, j'ai fait publier sa photo. Ça passé à la télévision, à TVA. Je faisais mes démarches toute seule, j'étais vraiment toute seule.

Mes amies Lisanne Coupai et Élisabeth Bellefleur m'ont aidée. Un après-midi, Élisabeth et moi on est allé à la rivière au village huron. On a descendu toute la berge d'un côté, on a vérifié dans l'eau. On a fait tous les petits chemins pour voir si on ne retrouverait pas un morceau de son linge ou un de ses bijoux ou des choses qu'elle avait dans son sac. Élisabeth et moi on a fait des fouilles tout l'après-midi. On était stationné près de la rue Parent, je crois. Je suis retournée à plusieurs reprises pour fouiller cet endroit car je savais qu'il était arrivé quelque chose.

Au fond de moi, je savais qu'elle était vivante car j'étais convaincue que je l'aurais senti si elle était partie, si elle était morte. Quand j'ai perdu ma mère, j'ai fait un rêve qui m'a révélé que ma mère allait mourir. Quand j'ai perdu un petit-fils de cinq ans, j'ai aussi rêvé d'un fœtus de bébé comme s'il s'apprêtait à naître, c'était son départ., il était reparti pour une autre vie. C'est la façon dont j'ai été avertie du décès de mon petit-fils de cinq ans.

La Madame d'*Enfants retour*, elle m'appelait quasiment à tous les matins pour me rassurer, pour me dire qu'ils faisaient tout leur possible pour m'aider. Ils appelaient les postes de police dans les alentours de Québec pour essayer de les motiver à m'aider plutôt que de toujours me dire : « Madame, votre fille est en fugue ». Même les intervenants sociaux que je consultais me disaient qu'elle était en fugue. C'est toujours ce qu'on me disait, mais moi je savais qu'elle n'était pas en fugue.

Un soir, j'ai reçu un appel de Natashquan. La femme me dit qu'elle avait vu ma fille dans le stationnement du *Wal Mart*. Elle était dans une auto avec un bonhomme. Elle avait la tête sur le côté comme si elle dormait. L'homme est entré quelques minutes dans le centre d'achat, mais la femme n'a pas eu le temps de la voir de près pour voir si c'était vraiment elle mais elle était presque sûre que c'était [REDACTED]

La première chose que je fais, je me sers une bonne tisane pour être plus calme et bien dormir. Le lendemain matin, je pars très tôt pour Sept-Îles. Une fois arrivée à Sept-Îles, je suis allée voir ses amis pour voir s'ils ne l'auraient pas vue. J'ai également fait des téléphones à Mingan pour vérifier si les gens qu'elle avait l'habitude de fréquenter là-bas ne

X

Enquêteur

X

Déclarant

l'avaient pas vue. Personne ne l'avait vue. La femme s'était trompée, ça n'était pas elle, c'est certain. Comme elle n'était pas allé voir ses amis, ça ne pouvait pas être elle.

C'est alors que j'ai avisé les gens que s'ils voyaient une personne qui ressemble à ma fille mais qu'ils ne sont pas sûrs que c'était elle, de ne pas m'appeler pour que j'aie à me déplacer. J'ai poursuivi ma route jusqu'à Mingan pour aller voir mes enfants et je suis revenue à Québec. J'ai fait au moins quatre voyages aller-retour en six semaines pour rechercher ma fille. J'étais toute seule. Quand j'étais à Québec, il y avait au moins ma grande amie Élisabeth Bellefleur qui m'aidait, qui me supportait. Du côté de Mingan, la communauté où j'ai vécu, je n'ai jamais eu d'appel des intervenants ou du Chef, rien du tout. Je me suis toujours sentie comme un petit rejet de ma communauté, ça je ne suis pas gênée de le dire.

Je suis donc revenue à Québec pour poursuivre mes recherches. La dame d'*Enfants retour* continuait à m'appeler. Elle avait affiché la photo de [REDACTED] sur les poteaux et dans les endroits publics. Je continuais à aller voir la police pour avoir des nouvelles, même s'ils me trouvaient tannante. Un soir avant de me coucher, je reçois un téléphone de Ville-Marie. La policière me dit : « J'ai une fille ici, elle ressemble beaucoup à votre fille madame ». Elle commence à me décrire la personne. Je lui ai demandé de vérifier si la jeune femme avait un « *percings* » et une tache de naissance, elle a vérifié et ça n'était pas elle.

Quelques jours plus tard, suite aux interventions de la madame d'*Enfants retour*, j'ai reçu un autre appel d'une autre place, mais je ne souviens plus de l'endroit. On m'a dit qu'on avait retrouvé ma fille, la ressemblance était frappante on me disait que ça ne pouvait être qu'elle. Je redonne l'information sur le « *percings* » et la tache de naissance. Ce n'était pas elle non plus.

Je n'ai jamais arrêté de la chercher. Je dormais mal et tout ça faisait remonter mon passé, quand j'étais petite et que je me suis fait abuser. Sûrement qu'elle s'était fait abuser... je me doutais de ça. Une journée, à la fin de la cinquième semaine, je décide de retourner à Mingan, parce que les gens me disaient qu'elle devait être à Sept-Îles où elle avait beaucoup de connaissances et d'amis et que ceux-ci devaient la cacher. Je pars le 26 septembre pour Mingan où je vais chercher quelques affaires et je reviens à Sept-Îles. Je rencontre ses amis et les questionne. La dame de Montréal continuait à communiquer avec moi pour me rassurer. S'il vous arrive de vivre la même chose que moi, je vous recommande cet organisme car ce sont vraiment eux qui m'ont aidée, pas les policiers.

J'étais à la caisse au guichet pour faire des transactions, alors que je reçois un appel. C'était un policier qui me dit : « On a retrouvé votre fille madame », c'était le 28 septembre dans l'après-midi. Je lâche toute, je prends ma carte de guichet et j'embarque dans ma voiture, pi envoie direct Québec.

C'était elle, elle a été retrouvée le 28 septembre. Je ne souhaite à personne de vivre ce qui est arrivé à ma fille. Elle s'est fait assommer par le bonhomme. Elle a eu un traumatisme, des pertes de conscience. Elle s'est fait abuser, elle s'est fait brûler avec des cigarettes par ce taré-là... Y a rien qu'il ne lui ait pas fait... Elle se rappelle brièvement avoir été attachée au mur les bras en croix et le gars lui lançait des couteaux. Elle m'a dit : « Maman, à chaque fois qu'il lançait le couteau je me fermais les yeux en me disant que cette fois-ci allait peut-être être la bonne... Les couteaux étaient plantés tout autour de mon corps. » C'est ce qu'elle m'a dit.

Je ne vous raconte pas tout car ça n'est pas ma vie, c'est sa vie à elle. Cette enfant je l'aime et je ne peux pas tout vous dire mais il lui a tout fait... Ma fille vit encore avec les séquelles du coup qu'elle a reçu à la tête. Après qu'ils l'aient trouvée complètement nue, elle a été amenée à l'hôpital. Le bonhomme avait caché son linge dans le fond d'un congélateur avec tous ses effets personnels pour qu'elle ne puisse pas se sauver. Il barrait la maison quand il devait

X

Enquêteur

X

Déclarant

sortir pour aller faire son épicerie. Ce sont des jeunes qui ont remarqué qu'elle était séquestrée dans cet appartement près du village huron.

Quand elle est allée au tribunal faire sa déposition le bonhomme a juste eu quatre mois...!

Ma fille m'a dit : « Maman, ça se peut pas, juste quatre mois après tout ce qu'il m'a fait... »

Je lui ai répondu : « Tu sais [REDACTED] que moi le système judiciaire je n'ai pas confiance en ça. Je n'ai jamais eu confiance et je te l'ai toujours dit. Les pédophiles, les malfaisants sont surprotégés par la justice. C'est ça qui fait rouler l'argent, le système ».

Par après, elle m'a dit; « Je veux qu'il aille en prison plus longtemps ». Je lui ai expliqué qu'il faudrait qu'elle fasse des démarches pour ça, qu'elle fasse une requête et que ça allait être très traumatisant, très pénible pour elle et pour moi.

Je lui ai dit : « Si tu veux y aller, je vais te supporter mais ne me demande pas d'être ton psychologue, je n'ai pas les outils pour ça. Je vais te demander quelque chose en échange, c'est que je te rentre dans un foyer pour jeunes pour obtenir l'aide des professionnels dont tu vas avoir besoin. Tu as besoin de mon amour et je suis là pour te le donner, mais je ne peux pas t'offrir l'aide d'un psychologue ou d'autres professionnels. Dis-moi que tu acceptes d'y aller ».

C'est ce qu'elle a fait, je l'ai convaincue. À partir de ce moment elle a pu être suivie par un psychologue, un psychiatre.

Elle avait souvent des pertes de conscience. Un soir, on m'appelle du Foyer pour me dire que ma fille avait été retrouvée inconsciente à sa sortie de la douche. Le coup que le bonhomme lui a donné sur la tête a laissé de séquelles. Même quand elle s'est réveillée après avoir été assommée, elle ne se souvenait de presque rien. Elle a perdu la mémoire, c'est grave ce que ce bonhomme-là a fait à mon enfant. C'est très grave!

Donc, ma fille a accepté d'aller pour une requête et ç'a été très pénible. Chaque fois qu'elle rencontrait les enquêteurs, elle m'appelait en me disant : « Maman... » Elle pleurait au bout du fil. Je l'encourageais, ça m'a pris beaucoup de force pour l'aider à passer à travers. Ça n'a pas été facile!

Ça n'est pas parce que je ne l'ai pas bien élevée! Je l'ai bien élevée, car à chaque fois qu'elle partait du foyer où on habitait à Québec je lui disais : « N'oublie pas [REDACTED] qu'il y a un fou, un malade à chaque coin de rue ». C'est ce que je lui répétais tout le temps. J'avais raison, parce qu'à un moment donné elle a rencontré le malade...

Q. 8 : Lorsque [REDACTED] a fait des démarches pour l'obtention d'une sentence plus sévère quel a été le résultat de cette requête?

R. 8 : Elle a été obligée de rencontrer trois enquêteurs différents. Ils vérifiaient si elle disait la vérité ou si elle avait monté une histoire. C'était long les enquêtes.

Je lui ai dit de toujours garder la même version, de rien rajouter et de dire la vérité car c'était ça l'essentiel. « Tu dis ce que tu as à dire de ce dont tu te souviens ».

À un moment donné on nous dit : « C'est correct, vous pouvez aller au tribunal, ça va durer cinq jours ». On était prêtes. Psychologiquement, j'étais prête et elle aussi. Je l'aidais énormément, je la rassurais, je la dorlotais, je lui donnais toute l'affection que je pouvais pour la préparer.

Et là, on est allé au tribunal. Juste avant que ça commence, on nous avise que le...fou, le malade, avait avoué, il avait reconnu sa culpabilité. Il a eu cinq ans, mais pour moi ça n'est pas suffisant encore!

Q. 9 : Quel était le corps policier avec lequel vous avez fait affaire?

X

Enquêteur

X

Déclarant

R. 9 : C'était la Sûreté du Québec, des trois rivières qu'on appelle à St-Charles?

Q. 10 : Au moment des événements, quel est l'âge de [REDACTED] ?

R. 10 : Ça s'est passé en 2011, elle est née en 1995 donc elle avait seize ans.

Q. 11 : Vous m'avez raconté, qu'avant ces événements, [REDACTED] vous aurait confié quelque chose, elle a vu quelqu'un dans la cour de l'école où elle allait n'est-ce pas?

R. 11 : Oui, c'est arrivé le printemps, au mois d'avril 2011. C'est moi qui allais la reconduire à l'école à chaque matin. J'allais même dîner avec elle parfois et j'allais la chercher à la fin de l'école. Un matin elle me dit : « Maman, débarque-moi pas tout de suite. Tu vas voir un bonhomme qui est toujours là, il marche toujours dans la cour de l'école, il me fait peur ». Je suis allé voir la direction de l'école et j'ai avisé la directrice que ma fille avait peur de cet homme-là. Elle me répond : « Ah madame, ça fait des années que cet homme fait des va-et-vient devant l'école. Il n'y a pas de danger, tout le monde le connaît ». Ben, c'est ce bonhomme-là qui a enlevé ma fille.

Q. 12 : Madame Nolin, à travers tout ce que vous avez vécu qu'est-ce qui vous permet de continuer à avancer?

R. 12 : Mon médecin m'a dit il y a à peine cinq mois que j'avais un pied dans la tombe. Je lui ai dit : « Ben, je vais attendre pour déposer l'autre! »

J'aime la vie, ma mère respectait la vie et elle nous a appris à respecter la vie, les animaux les arbres, tout! La vie c'est ce qu'il y a de plus précieux et la mort ne me fait pas peur, car j'ai déjà fait un voyage astral. J'ai fait cinq infarctus dans ma vie, j'ai commencé très jeune. Déjà au pensionnat, j'avais des pertes de conscience. Je suis toujours prête, je vis au jour le jour, mais j'aime beaucoup la vie quand même. Je ne suis pas quelqu'un qui s'enlèverait la vie. Ma mère m'a toujours dit : « Vis et laisse vivre les autres ». Quand ma sœur de soixante-quinze ans voulait parler des autres, faire des mémérages, ma mère lui rappelait de laisser vivre les autres.

Q. 13 : Lors de la disparition de [REDACTED] est-ce que ses amis étaient revenus à leur maison dans la soirée ou le lendemain?

R. 13 : Oui, elle ne les a pas revus. Il m'est arrivé parfois de me faire toutes sortes de scénarios à propos de ce qui avait pu arriver. Je m'étais dit qu'une de ses amies qui était très jalouse d'elle avait peut-être persuadé les autres de demander à ce bonhomme d'aider enlever et séquestrer ma fille. Ça m'est venu à l'idée. Ça roulait dans ma tête!

Q. 14 : Quand vous vous êtes adressée à la direction de l'école pour dire que [REDACTED] avait peur, pourquoi pensez-vous qu'ils n'ont pas pris votre demande au sérieux?

R. 15 : J'ai averti à deux reprises parce que la directrice a été remplacée et j'ai averti la nouvelle directrice. Je pense que cet homme a pu abuser d'autres élèves, j'en suis convaincue.

Q. 16 : Est-ce que vous avez des commentaires à faire pour terminer?

R. 16 : Je voudrais m'adresser aux parents, prenez soin de vos enfants. C'est très pénible ce que j'ai traversé, je ne voudrais pas que ça arrive à d'autres. Quitte à aller les chercher au milieu de la nuit, ne vous gênez pas pour aller vérifier si vos enfants sont en sécurité. Avec tout ce qui s'en vient avec la légalisation des drogues, j'ai peur pour l'avenir de mes petits-enfants et de mes arrières petits-enfants. J'ai peur pour les communautés, pas juste pour les communautés mais pour toutes les Nations. Tout enfant est important dans la vie. J'ai eu une enfance heureuse jusqu'à l'âge de sept ans et demi, alors je sais ce que c'est. Aimez vos enfants, il n'y a rien de gênant à aimer ses enfants.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Comme je vous l'ai dit, je n'ai pas confiance au système judiciaire. Il n'y a pas de valeurs humaines dans le système judiciaire, il y a beaucoup d'injustices là-dedans! Je le sais, parce que j'ai déjà été traductrice dans des audiences. J'ai déjà été travailleuse sociale, coordonnatrice des services sociaux, j'en ai vu du tribunal et j'ai toujours remarqué que ça n'était pas dans nos valeurs à nous les Innus que fonctionnait le système judiciaire.

Questions des Commissaires :

Q. 1 : Quand vous êtes allé chez les policiers pour leur dire que vous cherchiez [REDACTED] est-ce qu'ils étaient au courant de cet homme qui se promenait dans la cour d'école, est-ce que vous aviez partagé cette information?

R. 1 : Cette partie je ne l'ai pas partagée aux policiers, parce que dans ce que je vivais il y avait trop de choses qui circulaient dans ma tête. J'ai complètement oublié le bonhomme, je ne me suis pas imaginé que ça pouvait être lui.

Q. 2 : Est-ce qu'elle a eu de la difficulté à avoir accès à l'aide de psychologues et aux traitements et est-ce que ça se poursuit? De l'aide pour se sentir bien, pour son bien-être.

R. 2 : Elle a eu l'aide lorsque je l'ai placée au foyer de jeunes, mais il n'y a pas eu de suivi après qu'elle soit sortie. Il n'y a pas eu de psychologue, de psychiatre ou de médecin qui l'ont suivie. Elle est passée au CHUL pour vérifier le coup qu'elle avait reçu à la tête et elle avait un traumatisme et des séquelles. Le dossier doit être à l'hôpital du CHUL.

À la demande du Conseil de bande qui m'a demandé de retourner à Mingan pour donner des cours d'artisanat, je suis retournée là-bas. J'ai regretté ma décision quand j'ai su que je travaillerais seulement quatre heures par semaine et je regrettais également d'avoir ramené [REDACTED] là-bas, parce que si j'étais restée ici j'aurais pu continuer à la faire suivre par des psychologues et d'autres professionnels. Elle aurait encore besoin de suivi.

Q. 3 : Et maintenant, vous n'habitez pas à Québec?

R. 3 : Je vis à Mingan et ma fille vit à Sept-Îles parce qu'elle veut être avec ses amis. Sept-Îles est une ville où je ne veux pas vivre.

Vous me faites penser à un organisme qui prétend donner des subventions, IVAC. J'ai fait toutes les démarches à Québec et j'ai continué ici. Ils nous disaient que ma fille allait recevoir des petits montants pour compenser ce qu'elle avait vécu mais elle n'a jamais reçu une cenne noire.

Q. 4 : Lorsque tu as fait tes démarches auprès de la police pour dire que ta fille était disparue, il a fallu combien de temps pour que la police dise que c'était une personne manquante?

R. 4 : Presque jusqu'à la fin, ils me répétaient qu'elle était en fugue. Ils ne m'ont jamais vraiment crue. Les deux fois où des policiers m'ont appelé pour me dire qu'ils avaient retrouvé une fille qui ressemblait à [REDACTED] c'était des policiers d'autres villes, pas des policiers de Québec.

Q. 5 : Est-ce que la police a distribué des photos de ta fille à travers le Québec comme personne manquante, disparue?

R. 5 : Je n'ai pas eu connaissance de ça.

Q. 6 : Est-ce que la police t'informait d'où en était la situation avec ta fille?

R. 6 : Non, c'est moi qui allait chercher l'information à leur bureau.

X

Enquêteur

X

Déclarant

Q. 7 : Une fois qu'on a retrouvé ta fille, est-ce que dans le système on t'a guidée pour te dire voici ce qui est possible pour ta fille suite à des traumatismes et à la situation qu'elle a vécue?

R. 7 : Non, pas grand-chose.

Q. 8 : Pour la bonne compréhension de mes collègues, l'organisme dont tu parlais tout à l'heure est l'IVAC (indemnisation pour les victimes d'actes criminels). Cette organisation-là vous les avez contactés?

R. 8 : Oui et on a également contacté ceux de Sept-Îles une fois déménagés. Elle a son dossier ici et à Québec.

Q. 9 : Est-ce que le centre où elle a séjourné était un Centre jeunesse?

R. 9 : Oui, un Centre jeunesse.

Q. 10 : On a arrêté de lui donner de l'aide psychologique et du soutien après sa sortie?

R. 10 : Oui, c'est bien ça. C'était moi l'aide.

Le dernier mot que j'ai à vous dire c'est que lorsque je vois à la télévision qu'un enfant a disparu, qu'une fille a disparu, moi j'ai la preuve vivante avec ma fille que ça arrive des disparitions comme ça. Ça aurait pu arriver qu'elle soit tuée par ce gars-là quand il lui lançait des couteaux. De quelle manière il se serait débarrasser de ma fille?... On ne l'aurait probablement jamais retrouvée. À chaque fois ça me revient et ça me fait mal.

Témoignage rencontré à Québec, le 4 septembre 2018 par Denise Caron, agente aux enquêtes

X _____

Enquêteur

X _____

Déclarant